



Séance de la CLDR

Mardi 05.03.2024, Administration communale de Musson



Participants (25) :

Membres de la CLDR

20 personnes (Voir liste en annexe)

Dont, pour le Collège de Musson : Daniel GUEBELS (Echevin DR), Sylvie GUILLAUME (Bourgmestre) et Anne-Marie GOEURY (Présidente CPAS)

Invités

Commune : Carlo UGHI (Agent relais) et Christopher BONNIER (Echevin)

Bureau IMPACT: Stéphane MOTTIAUX (Auteur de PCDR)

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

INTRODUCTION

Daniel Guebels, président de la CLDR introduit la réunion et présente l'ordre du jour.

La réunion de CLDR de ce jour porte sur l'approbation du rapport annuel 2023 de l'Opération de développement rural de Musson. Cette réunion sera suivie par la présentation et l'approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR. Il s'agit d'une étape importante. La Commune tient à remercier et féliciter l'ensemble des membres de la CLDR qui se sont impliqués dans le processus d'élaboration.

Ordre du jour :

1. Rapport annuel 2023
 - * Suivi des projets et conventions
 - * Bilan CLDR
 - * Approbation du RA 2023 et de la nouvelle composition de la CLDR
2. Présentation de l'avant-projet de PCDR
 - * Approbation de l'avant-projet de PCDR
 - * Approbation de la 1ère demande de convention
3. Suites et fin de l'élaboration
4. Divers
 - * Approbation du CR de la réunion du 29.11.23

Approbation compte-rendu de la séance précédente

Un membre relève quelques fautes d'orthographe à corriger et souhaite qu'il soit fait mention de l'importance du coût/bénéfice plus explicitement dans les remarques, au-delà du « coût du marché », notamment pour le projet de MRM à Willancourt. Le PV sera actualisé en conséquence. Sans autre remarque, le PV de la réunion du 29/11/2023 portant sur la relecture des fiches-projets est approuvé.

RAPPORT ANNUEL 2023

Il s'agit d'une obligation pour les Communes. Il doit être approuvé par le Conseil Communal avant le 31/03. Il porte uniquement sur l'ancien PCDR (2008-2018), celui-ci étant le seul faisant actuellement l'objet de versement de subventions.

Ses objectifs :

- ⇒ Évaluer la dynamique communale concernant le DR
- ⇒ Vérifier la bonne gestion des subventions
- ⇒ Un élément d'appréciation pour l'octroi des futures conventions

Pour 2023, les 5 parties du rapport sont reprises dans deux documents distincts :

Un tableau (xls) :

1. La situation générale de l'opération
2. L'avancement physique et financier des projets en convention
3. La programmation à 3 ans des demandes de convention

Un document (word) :

4. Le rapport comptable des projets terminés subventionnés (pendant 10 ans)
5. Le bilan de la CLDR

Suivi des conventions

Pour rappel, 4 projets conventionnés sont déjà finalisés et opérationnels :

1. **Aménagement de la place Abbé Vital Alexandre à Mussy-la-Ville** (2010)
2. Signeux : construction d'une **maison de village** (2011)
3. Création de **chemins de liaison** entre les villages de la commune, avec une cohérence transcommunale et transfrontalière (tronçon 1 : Signeux – Baranzy) (2011 – 2014)
4. Création de **maisonnettes pour personnes âgées** à Musson (2013)

Au niveau du **suivi des projets conventionnés en développement rural**, deux projets sont encore en cours :

Création de 2 logements tremplins (2017)

Le projet consiste en la création de deux logements à destination des jeunes ménages au sein de l'ancienne maison Roskam située rue René Nicolas à Musson, acquise par la commune en 2013. La maison accueille au rez-de-chaussée un logement et une petite salle paroissiale financés en fonds propres et destinés à l'hébergement du prêtre et aux activités de la paroisse. Sur les deux étages supérieurs, sont réalisés les deux logements tremplins financés en DR. Une surface sera aménagée à l'arrière pour des jardins destinés aux locataires. 21 panneaux solaires seront disposés sur le toit.

Actualités 2023 :

- * Travail réalisé sur le règlement d'attribution fin 2023
- * Une annonce a été publiée dans le bulletin communal de mars pour la recherche de candidats locataires
- * Fin des travaux et emménagement des locataires prévu pour mai 2024





Création d'une maison rurale multiservices à Musson (2018)

Le projet de création d'une maison rurale vise à doter le village de Musson d'une salle de village polyvalente, ainsi que de locaux associatifs et culturels. Le projet a débuté en 2015 avec la désignation d'un premier auteur de projet pour une localisation dans l'ancien atelier communal à Musson. En 2020, suite à l'opportunité de reprise de la salle de l'Union par la Commune, une demande d'avenant à la convention pour un changement de localisation avait été introduit auprès de la Ministre. Dans ce cadre, un nouvel auteur a été désigné en juin 2021 (Alinéa ter) et un avenant à la convention initiale a été signé fin 2022.

Actualités 2023 :

- * 28/11/2022 : Approbation de l'avant-projet par la Ministre
- * Travail de l'Auteur et la Commune sur la constitution du dossier projet (permis, ...)
- * 15/04/2024 : Passage du dossier projet en conseil communal en vue d'une adjudication fin 2024 et du lancement des travaux début 2025.



Le rapport annuel reprend également une série **d'initiatives nouvelles** concourant aux objectifs du PCDR (2009-2019). Ces projets constituent en partie le lot 0 du prochain PCDR.

On peut citer, notamment :

- * L'ouverture officielle du musée minier en avril 2023 et la sélection du projet de développement et de valorisation du patrimoine géologique, industriel et minier autour de visites virtuelles des galeries (réalité augmentée) avec engagement d'un ETP en collaboration avec le Parc naturel de Gaume (financement européen et CGT à hauteur d'1 200 000 euros et de la province à raison de 80 000 euros).
- * Le projet de création d'un centre médical (travaux en cours)
- * La mise sur pied de l'asbl intercommunale « Autostop solidaire en sud Luxembourg »
- * Le jumelage avec une commune du beaujolais



- * En septembre 2023, la commune a organisé la semaine de la mobilité avec plusieurs activités dont la mise en place de pédibus pour les enfants des différentes écoles du territoire.
- * En octobre 2023 : accord pour la nouvelle stratégie Leader (1 700 000 euros) portée par le Parc Naturel de Gaume autour de 4 grands projets : Filière osier; économie forestière; communautés d'énergie et moulins de Gaume; Gaume patrimoine.
- * Le projet d'aménagement du cœur de village de Musson (phase 1) sélectionné dans le cadre de l'Appel à projets « cœur de village » 2022 du Ministre Collignon (adjudication en 2024)

Bilan de la CLDR

En 2023, la CLDR s'est réunie lors de 4 séances plénières et s'est impliquée dans 6 groupes de travail projets dans le cadre de la nouvelle ODR :

Date	Thème	Nb de participants			
		Excusés	CLDR	Autres	Total
08/02/2023	Rapport annuel – prépa GT projets	8	17	2	19
Participation de la CLDR aux GT projets				21	
08/02/2023	GT projets « entrées de village »	17 CLDR, 14 citoyens et 2 experts			
15/02/2023	GT projets « Cœur de Musson »	7 CLDR, 9 citoyens et 2 experts			
06/03/2023	GT projets « Convivialité à Baranzey »	8 CLDR et 8 citoyens			
18/03/2023	GT projets « Convivialité à Willancourt »	5 CLDR, 13 citoyens et 2 experts			
18/03/2023	GT projets « Convivialité et sécurité à Mussy »	6 CLDR, 30 citoyens et 1 expert			
29/03/2023	GT projets « Mobilité et voies lentes »	11 CLDR, 8 citoyens et 2 experts			
22/06/2023	Analyse-développement des projets prioritaires	10	13	6	19
17/10/2023	Action « autostop solidaire », priorisation finale, 1ère demande de convention et défi du PCDR	9	12	4	16
29/11/2023	CLDR d'analyse des fiches-projets	10	13	4	17
05/03/2024	CLDR d'approbation du PCDR	6	20	5	25

La CLDR actuelle a été mise en place en mars 2022 dans le cadre de l'élaboration du second PCDR. Elle comporte 36 membres (30 citoyens et 6 élus). On constate qu'au fur et à mesure des réunions de CLDR, la participation s'essouffle

À noter, le règlement d'ordre intérieur de la CLDR (basé sur le modèle régional), impose l'obligation d'un quorum de participation de 50 %, hors quart communal lors d'une décision. Il prévoit également : **La démissions des membres (hors quart communal) lors du rapport annuel de la CLDR en mars.**

⇒ À noter que 4 personnes ont remis leur démission pour diverses raisons (déménagement hors commune, manque de temps, ...) depuis mars 2022

L'envoi d'un courrier si 3 absences (excusés ou non) consécutives

⇒ Cette mesure sera mise en place fin 2024 en prévision du lancement d'un nouvel appel à candidatures après les élections communales et une fois le PCDR approuvé par le gouvernement wallon (mars 2025). Les candidats réservistes seront également recontactés. À noter que le village de Gennevaux n'a actuellement plus de représentant.

La démission « d'office » si absent ou excusé sans motif valable à plus de 75% des réunions sur deux années consécutives.

⇒ Dans un premier temps, cette mesure est appliquée pour les membres n'ayant participé à aucune réunion de CLDR ou n'ayant jamais répondu à un mail ou courrier (2 personnes).

→ **La CLDR acte la démission de 6 membres citoyens et la nouvelle composition de la CLDR pour 2024** (30 membres, dont 24 citoyens et 6 élus) :

Quart communal				
Effectif	Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux
Effectif	M.	GUEBELS	Daniel	Musson
Effectif	M.	SCHILTZ	Robert	Mussy-la-Ville
Suppléant	Mme	VITULANO	Maria	Musson
Suppléant	Mme	GOEURY	Anne-Marie	Musson
Suppléant	Mme	KIRSCH	Jennifer	Willancourt

Citoyens				
Effectif	Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy
Effectif	M.	HAUSMAN	Geoffrey	Baranzy
Effectif	Mme	RENAUT	Jenny	Baranzy
Effectif	Mme	DEOM	Vanessa	Gennevaux
Effectif	M.	ARNOULD	François	Musson
Effectif	M.	COLAS	Patrice	Musson
Effectif	M.	LAMBERT	Claude	Musson
Effectif	Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
Effectif	M.	NOBEN	Rudolf	Musson
Effectif	M.	BESTGEN	Christophe	Mussy-la-Ville
Effectif	Mme	DAXBEK	Anaïs	Mussy-la-Ville
Effectif	M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
Effectif	Mme	GERAERTS	Laura	Signeux
Effectif	M.	WEBER	André	Signeux
Effectif	M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
Suppléant	Mme	COSTENOBLE	Marie-Noëlle	Baranzy
Suppléant	Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
Suppléant	Mme	PISSEL	Nathalie	Baranzy
Suppléant	M.	BERTHOLET	Alain	Musson
Suppléant	M.	HENRION	Marc	Musson
Suppléant	M.	MAQUET	Jacques	Musson
Suppléant	M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson
Suppléant	Mme	VANBRABANT	Charlotte	Musson
Suppléant	M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
Suppléant	M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
Suppléant	M.	TREBOSEN	Bernard	Mussy-la-Ville
Suppléant	M.	JACQUEMIN	Daniel	Signeux
Suppléant	M.	MARMOY	André	Signeux
Suppléant	M.	HILGER	Gregory	Willancourt
Suppléant	Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt

→ **Le rapport annuel DR 2023 est approuvé par la CLDR.**

Le document finalisé et approuvé par le conseil communal sera disponible prochainement sur le site web de l'ODR : www.musson2035.info.



PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR

La FRW et le bureau d'études Impact présentent l'avant-projet de PCDR et de première convention portant sur le projet de réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en Maison rurale multiservices. Un résumé du PCDR est distribué en séance.

Pour rappel, le dossier PCDR comprend différentes parties et documents obligatoires

VOLUME A

- * Partie introductive (résumé, bilan PCDR, délibérations)
- * Partie 1 : Analyse socio-économique.
- * Partie 2 : Résultats de la participation de la population.
- * Partie 3 : Diagnostic partagé.
- * Partie 4 : Objectifs de développement.
- * Partie 5 : Projets.
- * Partie 6 : Tableau récapitulatif.

VOLUME B

Annexes

VOLUME C

Cartographie

La FRW rappelle que ceux-ci sont accessibles sur le site de l'ODR : www.musson2035.info.

Un résumé du PCDR est distribué et une présentation succincte des différentes parties est faite en séance.



Partie introductive (résumé, bilan PCDR, délibérations)

Cette partie comprend toutes les délibérations communales officielles, en lien avec le PCDR.

Musson ayant déjà élaboré et mis en œuvre un premier PCDR, le bilan de celui-ci est inséré en début de document. La mise en œuvre de ce premier PCDR a été très active, tant au niveau des activités de la CLDR qu'en terme de réalisations concrètes. Ses objectifs rejoignent en grande partie la stratégie de 2ème PCDR.

Au total, 6 conventions ont été sollicitées auprès du développement rural, dont deux sont encore en cours de finalisation (voir RA 2023 plus haut) et de nombreux projets ont été mis en place grâce à la CLDR qui a été particulièrement dynamique.

⇒ À noter que certains projets non réalisés du premier PCDR ont été repris dans le nouveau PCDR par la CLDR.

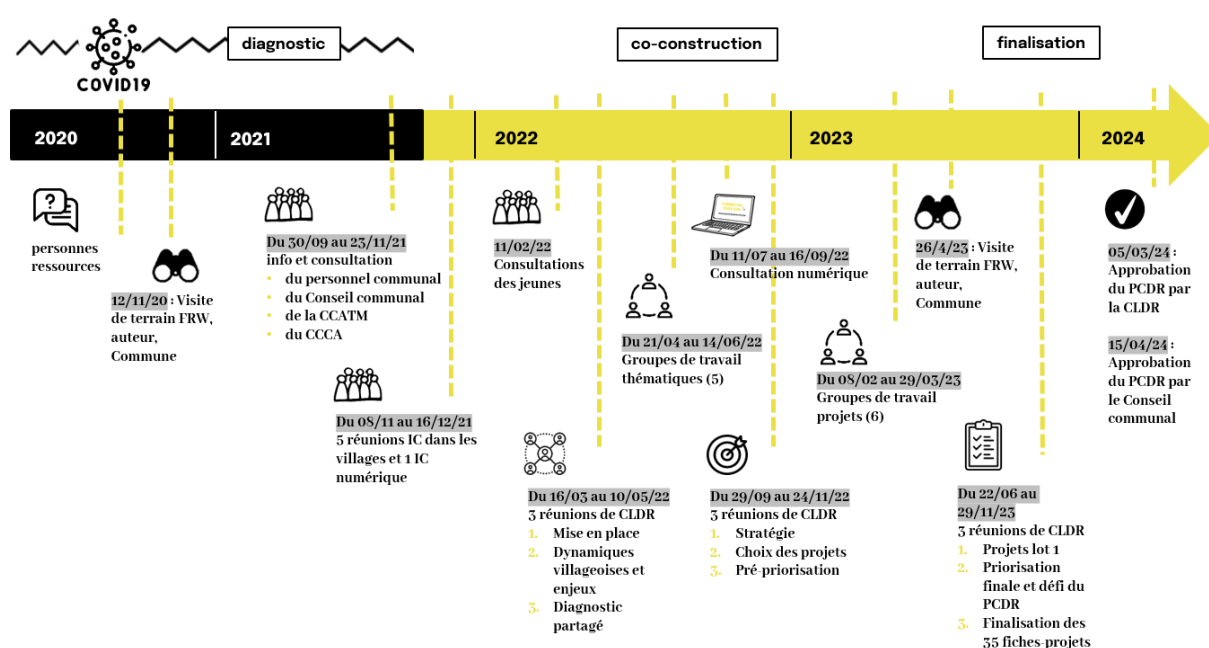


Partie 1 : Analyse socio-économique

Il s'agit d'une première analyse objective du territoire ; c'est une sorte de carte d'identité de la commune alimentée par différentes données (moyens humains et financiers, infrastructures présentes, plans et programmes communaux, population, statistiques diverses, ...). Ce premier diagnostic, identifiant les principales ressources et problématiques communales, a servi de base de réflexion aux réunions de consultation villageoise.

Partie 2 : Résultats de la participation de la population

La population étant amenée à s'exprimer aux différents stades de l'ODR, cette partie 2 présente le déroulement des réunions (objectifs, méthodologie, participants), ainsi que les résultats de cette participation. L'élaboration du PCDR de Musson s'est principalement déroulée du second semestre 2021 à fin 2023.



Afin d'offrir une meilleure visibilité à l'opération de développement rural et une plus grande reconnaissance, l'appellation « Musson 2035 » a été utilisée tout au long de l'élaboration du PCDR. Sur Musson, 2 points marquants sont à mettre en évidence :

1. Une participation active et complémentaire

Sur l'ensemble du processus d'élaboration, on comptabilise un nombre total de 595 participations pour 313 participants uniques. Cela démontre l'implication des habitants aux différentes étapes de travail. La complémentarité des méthodes de consultation mises en place, tant physique que numérique, et l'ouverture des groupes de travail à l'ensemble de la population, ont permis d'atteindre une grande représentativité des participants. Toutes les tranches d'âges sont ainsi représentées et tous les villages ont participé.

2. Un processus transparent et simplifié

Dès le lancement de l'opération de développement rural, la Commune a mis l'accent sur la simplification du processus, grâce notamment à l'intelligence collective, et la communication autour des étapes clés de l'élaboration. Le nombre de réunions de CLDR a été limité à 3 réunions entre ces différents cycles, portant le nombre total de réunions à 11.



En lien avec les différentes parties du PCDR, on constate l'importance de chaque réunion citoyenne pour l'élaboration du PCDR. En effet, le PCDR et la consultation se sont nourris l'un de l'autre pour arriver au document final : chaque réunion avait une utilité bien précise.

Des chiffres clés sont donnés pour illustrer toute la démarche et un bilan de la participation de la CLDR au différentes étapes clés est partagé :

GT thématiques



MEMBRES CLDR
31 / 36
33% des participants
86% membres

Consultation numérique



MEMBRES CLDR
13 / 36
10% des participants
36% des membres

GT projets



MEMBRES CLDR
21 / 36
22% des participants
58% membres

Réunions de CLDR



MEMBRES CLDR
33 / 36
Moyenne 19 /réunion
= 52% membres



Partie 3 & 4 : Diagnostic partagé & Objectifs de développement

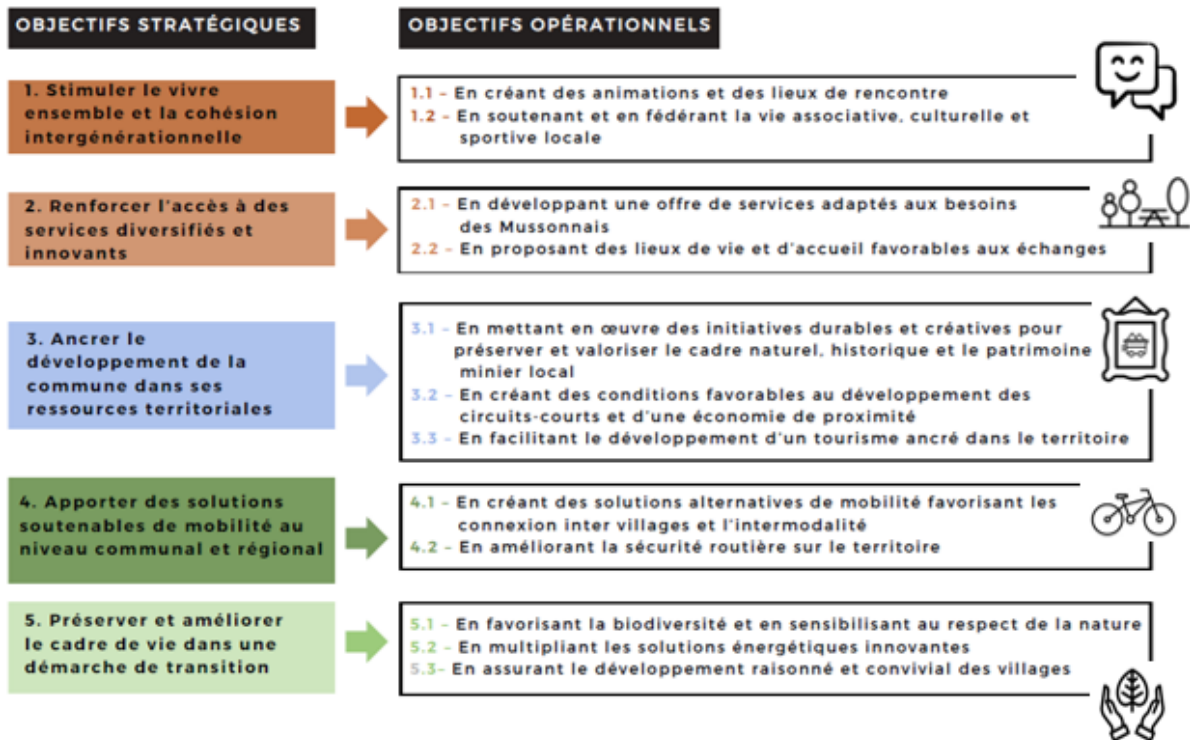
Le diagnostic participatif résulte de la confrontation du diagnostic objectif (établi par l'auteur de programme) et des résultats de la consultation de la population. Il prend la forme d'un tableau Atouts / Faiblesses / Opportunités / Menaces par thématique. Les apports spécifiques de la population y sont repris et mis en évidence. Il offre une vision du développement rural à 10 ans (par pilier du développement durable : social, environnement, économie).

Ces enjeux ont permis d'aboutir à des objectifs de développement (la stratégie) qui sont repris et mis en lien avec ce diagnostic partagé dans la partie 4 du PCDR. La stratégie de développement et les projets du second PCDR de Musson sont cohérents avec les principales stratégies communales et supracommunales. Cette stratégie est ambitieuse mais se veut sobre et pragmatique. Elle comprend 5 objectifs stratégiques regroupés selon trois axes : qualité de vie, ressources locales et environnement. Ces 5 grands objectifs stratégiques sont déclinés en 12 objectifs opérationnels.

Au travers du défi transversal « Musson 2035 : un environnement rural aux richesses multiples pour le mieux vivre de tous les citoyens », ce sont des valeurs fortes qui sont exprimées. Elles sont le reflet des souhaits de la population et du travail mené par la CLDR. Ainsi, le défi synthétise en une seule phrase les orientations définies dans le projet de territoire en lien avec la stratégie du PCDR.



**« MUSSON 2035 : UN ENVIRONNEMENT RURAL AUX RICHESSES MULTIPLES
POUR LE MIEUX VIVRE DE TOUS LES CITOYENS »,**



Partie 5 & 6 : Récapitulatif des projets du PCDR par lot

La concrétisation des objectifs de développement se fait via la réalisation de projets matériels ou immatériels, toutes sources de subvention confondues (programme de développement global).

La partie 5 du PCDR est l'aboutissement du programme car elle détaille les 35 projets découlant du diagnostic partagé, de la stratégie de développement et des propositions citoyennes. La liste des projets a été construite progressivement, depuis les consultations villageoises et au fil des étapes de consultation. Elle reprend des projets "matériels" pour lesquels des moyens financiers importants sont envisagés et des projets "immatériels" qui seront quant à eux alimentés par une dynamique humaine.

Le lot 0 regroupe 15 projets réalisés ou initiés durant la période d'élaboration du PCDR. Ils sont issus ou font échos à des demandes effectuées en consultation et s'intègrent pleinement dans la stratégie de développement. La CLDR a systématiquement été associée au suivi de la mise en œuvre de ces projets.

Les fiches-projets sont plus ou moins développées selon le lot dans lequel elles se trouvent : en lot 1 sont reprises des fiches détaillées avec estimatif et esquisses ; en lot 2 figurent des fiches descriptives assez précises et le lot 3 reprend des fiches simples (avec descriptif, argumentaire et lien avec les objectifs). Cette priorisation reste indicative et pourra évoluer, en fonction des opportunités et urgences communales.

Les projets sont localisés sur une carte. On constate que l'ensemble du territoire est couvert par les projets du PCDR.

La priorisation finale comprend 35 projets (10 en lot 1, 10 en lot 2 et 15 en lot 3) permettant d'atteindre les objectifs de développement :

Projets du lot 1

M-1.01	Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices	1.1/1.2	2.1	3.2/3.3		5.2/5.3	789 406,12 €	x	UREBA, appel à projets
M-1.02	Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville	1.1/1.2	2.1/2.2	3.3		5.1/5.3	876 539,62 €	x	Infrasport, CGT, Espaces Verts, Appel à projets
M-1.03	Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales	1.1		3.3	4.1/4.2	5.3	1 836 215 €	x	Appels à projets (Wallonie cyclable...), PIWACY
M-1.04	Aménagement des entrées de village		2.1	3.1/3.2/3.3	4.2	5.3	494 890,00 €	x	Appels à projets, espaces verts, SPW Mobilité
I-1.01	Développement de la communication communale	1.2	2.1	3.2			Moyen humain : 12500 €/an Moyen financier : 25000 €	-	-
I-1.02	Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier	1.2		3.1/3.3			90 750,00 €	-	CGT, appels à projets, AWaP
I-1.03	Soutien à la promotion des circuits-court et des commerces de proximité		2.1	3.2			Moyen humain : 6250 €/an Moyen financier : 66550 €	-	Appel à projets, Europe (LEADER)
I-1.04	Actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité			3.1		5.1/5.3	12000 €/an	-	Subvention BiodiverCité, Espaces verts, Fond pour la nature
I-1.05	Développement des sentiers et chemins de promenades			3.2	4.1		10000 €/an	x	PIMaCi, PIWaCy, CGT,
I-1.06	Développement de la politique jeunesse	1.1/1.2	2.1			5.3	Moyen humain: 60000 €/an Moyen financier: 24000 €	-	Infrasport, Fédération Wallonie Bruxelles, Province de Luxembourg

Projets du lot 2

M-2.01	Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs au centre sportif	1.1/1.2	2.1	3.3	4.1	5.1	-	x	Infrasports, Appels à projets (BiodiverCité, Vis mon village, ...)
M-2.02	Création d'une halle polyvalente à Musson	1.1	2.1	3.1/3.2/3.3		5.1/5.2/5.3	-	x	SAR
M-2.03	Création d'un espace de convivialité naturel au coeur du village de Willancourt	1.1				5.1	-	x	Appels à projets, (Biodiversité, Vis mon village, ...)
M-2.04	Aménagement de la rue de la Late à Mussy-la-Ville	1.1		3.1/3.3	4.2	5.3	-	x	-
M-2.05	Aménagement d'un espace de convivialité au coeur du village de Baranzay	1.1/1.2	2.1	3.1/3.3	4.1/4.2	5.1/5.3		x	appels à projets (Subvention BiodiverCité, coeur de village, c'est ma ruralité, vis mon village, ...)
I-2.01	Développement de la vie associative et des festivités locales	1.1/1.2					-	-	Province du Luxembourg, appel à projets.
I-2.02	Mise en place d'une démarche de commune en santé	1.2	2.1/2.2	3.2	4.1	5.1	-	-	Province, appels à projet, mutuelles
I-2.03	Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune	1.1/1.2	2.1/2.2	3.1/3.3	4.1		-	-	Province, FWB
I-2.04	Opération de mise en valeur du patrimoine local	1.1		3.1/3.3		5.1/5.3	-	-	PPPW (Petit Patrimoine Populaire Wallon), CGT (Commissariat Général au Tourisme)
I-2.05	Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural			3.1		5.1/5.3	-	-	-

Projets du lot 3

M-3.01	Aménagement du coeur de village de Musson	1.1		3.2	4.2	5.3	-	-	-
M-3.02	Aménagement de la traversée de Signeux	1.1			4.1/4.2	5.3	-	-	-
M-3.03	Création de logements intergénérationnels	1.1	2.1/2.2			5.3	-	-	-
M-3.04	Création de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage			3.1/3.3		5.3	-	-	-
M-3.05	Création d'un atelier rural		2.1/2.2	3.3			-	-	-
M-3.06	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance	1.1	2.1/2.2				-	-	-
M-3.07	Création d'un bâtiment multiservices à Mussy-la-Ville	1.1/1.2	2.1/2.2	3.2		5.2/5.3	-	-	-
M-3.08	Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives		2.1	3.2		5.1/5.2	-	-	-
M-3.09	Aménagement de stations multimodales		2.1		4.1	5.1/5.2	-	-	-
M-3.10	Développement d'une trame verte et bleue pour le climat			3.1/3.3		5.1/5.3	-	-	-
I-3.01	Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire	1.2		3.1/3.3			-	-	-
I-3.02	Création d'un espace de restauration éphémère		2.1	3.2/3.3			-	-	-
I-3.03	Création d'un centre d'accueil de jour pour les aînés.	1.1	2.1/2.2				-	-	-
I-3.04	Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité	1.1/1.2	2.1				-	-	-
I-3.05	Création d'un soutien scolaire	1.1	2.1/2.2				-	-	-

Présentation de la première demande de convention

Stéphane Mottiaux du bureau Impact présente le contenu de la fiche-projet, son lien avec la stratégie de développement ainsi que l'origine de la demande.

Le choix de la première demande de convention qui sera présentée en même temps que le projet de PCDR au Pôle Aménagement du territoire, s'est porté sur le **projet de « Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices »** pour diverses raisons :

- Le bâtiment est propriété communale et nécessite une rénovation rapide (problème de fuite de la cuve de mazout, souhait de préserver ce patrimoine villageois)
- Le projet est apparu régulièrement comme une réponse pertinente et sobre (en termes de taille, d'aménagements et de coûts) aux besoins des habitants de Willancourt qui se sont fortement mobilisés pendant toute la durée de l'ODR (IC, RT, GTT1, GTP4).
- Le village de Willancourt n'a pas bénéficié de projet lors de la première ODR.



Ce projet consiste à réhabiliter l'ancienne école de Willancourt en une maison rurale multiservices pour y créer un espace multifonctionnel, modulable et polyvalent au cœur du village, cela afin de renforcer la qualité des services à la population et encourager la cohésion sociale. C'est un projet transversal en lien avec plusieurs objectifs stratégiques :

M-1.01	Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices	1.1/1.2	2.1	3.2/3.3		5.2/5.3
--------	--	---------	-----	---------	--	---------

Un projet sobre & cohérent

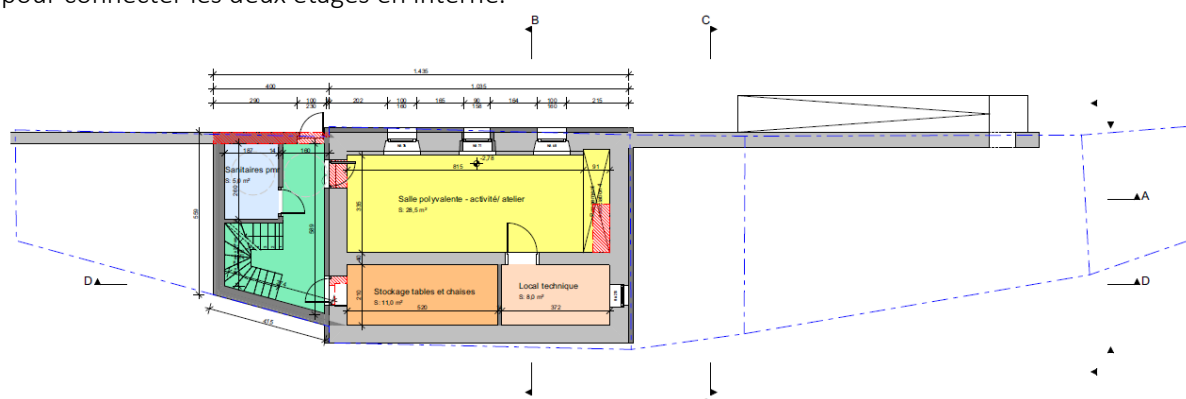
Le parti pris sera de valoriser et de préserver au maximum le bâtiment existant, son volume et son architecture. Malgré la petite taille du bâtiment (50 m² par étage), il permet de bénéficier d'une superficie exploitable suffisante pour les activités envisagées et cohérente au regard de la taille du village.

Des espaces polyvalents multiservices

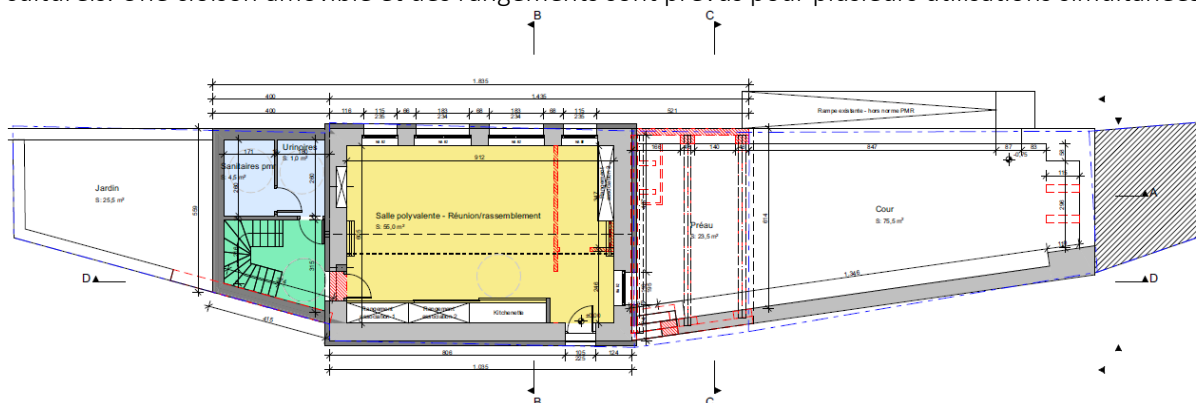
Concrètement, le bâtiment sera réhabilité de la manière suivante : Au rez-de-voirie bas, l'actuel local de stockage sera aménagé en un espace multiservices, pouvant accueillir une vingtaine de personnes assises, destiné à la décentralisation de certains services communaux, mais aussi des petites activités artisanales et économiques (ateliers de produits locaux, repair café, espace d'infos touristique ...).



La création d'une annexe côté «jardin» permettra d'aménager de nouveaux sanitaires et un escalier pour connecter les deux étages en interne.



Au rez-de-voie haut, la salle de classe et l'ancien local sanitaire seront réunis et aménagés en une salle polyvalente avec cuisine pour des réunions associatives, des activités villageoises et des ateliers culturels. Une cloison amovible et des rangements sont prévus pour plusieurs utilisations simultanées.



À l'extérieur, l'ancienne cour-préau sera réaménagée pour des activités extérieures collectives et des mini marchés de produits locaux. Au niveau des abords, ce projet est complémentaire au projet de « Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt ».

La conception du projet sera guidée par des critères d'accessibilité à tous types de publics, de sobriété, de confort, de qualité des matériaux, de facilité d'entretien et d'économie d'énergie.

Estimation financière (provisoire) : 789,406,12 €

Catégorie 1 – Bâtiments de services – 80 % de 850.000 euros

Subside DR potentiel : 631.524,90 € TVAC

Part communale : 157.881,22 € TVAC

La FRW rappelle que cette fiche-projet est une première approche du projet ; elle permet d'envisager un budget qui tient la route pour cet aménagement. Il s'agit d'un travail déjà bien abouti, discuté et amendé par le Collège, par la CLDR et par un groupe de travail spécifique. À ce stade, il importe de répondre aux besoins exprimés et de pouvoir y accueillir les fonctions définies. Les options techniques définitives seront fixées par l'auteur de projet désigné. La CLDR et les utilisateurs seront consultés afin d'apporter toutes les précisions utiles pour optimiser la réalisation du projet.

- ⇒ La CLDR approuve l'avant-projet de PCDR de Musson (19 voix pour | 1 abstention).
- ⇒ La CLDR approuve le projet de « Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices » en tant que premier projet du PCDR (19 voix pour | 1 abstention).

SUITES

Au niveau du calendrier, l'élaboration touche tout doucement à sa fin, les prochaines étapes étant :

- 05/03/2024** : approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR
- Mars 2024** : avis de recevabilité par SPW
- 15/04/2024** : approbation du projet de PCDR par le Conseil communal
- Mai-juin 2024** : présentation du dossier au Pôle Aménagement du Territoire (PAT)

Le Pôle Aménagement du territoire regroupe plusieurs experts wallons (aménagement du territoire, social, environnement, logement, ...) et rend des avis :

- * sur les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme,
- * sur le programme de développement rural,
- * sur la création de parcs naturels
- * sur la qualité de l'étude des incidences sur l'environnement (ex : pour les demandes de permis éoliens)

Les représentants de la délégation mussonnaise sont ;



MAÎTRE D'ŒUVRE
Commune de Musson

Mme **Sylvie Guillaume**, Bourgmestre
M. **Daniel Guebels**, échevin du développement rural
M. **Carlo Ughi**, Agent relais



ACCOMPAGNATEURS
Auteur | CLDR | FRW

M. **Stéphane Mottiaux**, auteur de PCDR
Mme **Caroline Maqua**, membre de CLDR
M. **Nicolas Lecuire**, agent de développement

 **À ÉPINGLER**

Cette délégation est chargée d'aller présenter et défendre le dossier de PCDR à Namur. Suite à cette défense, l'avis du PAT précisera une durée de validité jusqu'à 10 ans pour le PCDR !



- Fin 2024 – début 2025** : approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon

L'année 2024 est un peu particulière étant donné qu'il s'agit d'une année électorale tant au niveau régional que communal. Généralement, il faut compter environ 6 à 9 mois pour que le PCDR soit approuvé par le Gouvernement wallon après la défense en PAT.

Questions | Réactions

À quelle fréquence la CLDR continuera-t-elle à se réunir ?

- ⇒ Une fois le PCDR approuvé, la CLDR a l'obligation de se réunir min. 4 fois par an. Le nombre de réunions pourrait être plus importantes en fonction des actions et groupes de travail mis en place.



Evaluation de la CLDR

Afin de recueillir le témoignage des membres de la CLDR et de mieux comprendre leurs attentes pour la mise en œuvre du PCDR, une évaluation est distribuée aux membres présents. Elle comprend :

- des questions sur la dynamique participative et le fonctionnement de la CLDR lors de l'élaboration
- une question ouverte sur leurs attentes pour la suite.

18 membres ont répondu à cette évaluation. En voici les résultats :

Fonctionnement actuel (cotation 0-1-2-3)

Lors des réunions, les membres de la CLDR disposent d'une information claire et vulgarisée pour comprendre les enjeux de la commune, les politiques menées, analyser la situation, ...	2,8 (94%)
Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis. Dans le cas contraire, les choix divergents sont justifiés.	2,8 (93%)
Les membres veillent à prendre en compte les intérêts de tous les citoyens.	2,7 (91%)
Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement rural de leur commune.	2,7 (91%)
L'Opération de Développement Rural a permis à chaque membre de connaître mieux le territoire, ses voisins, les habitants de son village, la Commune.	2,9 (98%)
Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales.	2,8 (95%)

Témoignages

En une phrase, témoignez de la participation citoyenne au cours de l'élaboration du PCDR.

Ex tant que membre de la CLDR, ...

- * J'ai vraiment l'impression d'être utile pour ma commune !
- * J'ai pu faire part de mes observations, de mes ressentis, tout en ayant le sentiment d'avoir été écouté, compris et entendu.
- * Je trouve qu'il y a une très bonne entente entre tous les membres.
- * Je suis fier du beau travail accompli !
- * Bonne participation, les membres sont à l'écoute des uns des autres.
- * Je souhaiterais que l'ensemble des habitants soient également informés régulièrement des projets en cours.

Attentes pour la suite

Comment voyez-vous le fonctionnement de la CLDR dans lors de la mise en œuvre du PCDR ?

Quels sont vos besoins et attentes (ex : groupes de travail, visites, échanges, ...) ?

- Introduction d'un maximum de demandes de convention afin que tous les projets soient réalisés !
- Renouvellement de la CLDR :
 - Plus / de nouveaux de participants
 - Participation plus active des membres
- Création de GT pour mener des projets immatériels
- Des visites / échanges sur les différentes actions et projets mis en place



DIVERS

Il n'y a pas de divers.

La Commune conclue la réunion et remercie les membres de la CLDR pour leur participation et leur dynamisme depuis le début de l'élaboration de ce second PCDR. Les membres sont invités à partager un moment convivial autour du verre de l'amitié et de pizzas.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE
Agents de développement

ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 05|03|2024

Participants (20/30)

	Nom	Prénom	Village
M.	ARNOULD	François	Musson
M.	BERTHOLET	Alain	Musson
Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy
M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
M.	GUEBELS	Daniel	Musson
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux
Mme	GOEURY	Anne-Marie	Musson
M.	HENRION	Marc	Musson
M.	HILGER	Gregory	Willancourt
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
M.	MAQUET	Jacques	Musson
M.	NOBEN	Rudolf	Musson
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
M.	TREBOSEN	Bernard	Mussy-la-Ville
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
Mme	VITULANO	Maria	Musson
M.	WEBER	André	Signeux

Excusés (6/30)

	Nom	Prénom	Village
M.	HAUSMAN	Geoffrey	Baranzy
M.	JACQUEMIN	Daniel	Signeux
M.	LAMBERT	Claude	Musson
Mme	PISSEL	Nathalie	Baranzy
Mme	RENAUT	Jenny	Baranzy
M.	ROSSIGNON	Jean-Paul	Musson



Invités (5)

	Nom	Prénom	Organisme
M.	BONNIER	Christopher	Echevin
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
M.	MOTTIAUX	Stéphane	IMPACT SPRL
M.	UGHI	Carlo	Commune de Musson

